

VILLE DE GERBEROY
Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal
du 14 septembre 2018

L'an deux mille dix-huit, le quatorze septembre à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis à la salle du Musée sous la présidence de Monsieur Pierre CHAVONNET, Maire.

Etaient présents : Mrs Pierre Chavonnet, Didier Lancel, Fabien Postel, Mmes Françoise Guineau, Christine Gérard

Etaient excusés : Mrs Nans Delafontaine et Alain Delafontaine

Secrétaire de séance Mme Françoise Guineau

Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 22 juin 2018 est approuvé à l'unanimité.

Point budgétaire

Monsieur le Maire présente une situation budgétaire à date. Celle-ci montre combien l'équilibre budgétaire de Gerberoy est devenu précaire du fait des baisses des dotations de l'Etat, et ce nonobstant les économies réalisées depuis le début de la mandature sur les dépenses de fonctionnement.

Monsieur le Maire va rencontrer Monsieur le Préfet afin de l'alerter sur cette situation et tenter de trouver des solutions structurelles.

Par ailleurs un courrier a été envoyé à la Direction des Finances Publiques de l'Oise concernant la somme réclamée à Gerberoy par le SIEAB (syndicat des eaux dont dépend Gerberoy), contestée par la municipalité pour défaut d'information.

Indemnité Trésorier

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- De demander le concours du receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique et comptable telles que définies à l'article 1 de l'arrêté du 16 décembre 1983 ;
- De prendre acte de l'acceptation du receveur municipal et de lui attribuer l'indemnité de budget et l'indemnité de conseil présentées pour la période du 1^{er} janvier au 31 août 2018 (date de départ de la Trésorerie de Formerie) d'un montant de 150 euros brut.

Vente de bois

Suite aux bois tombés avec la tempête de l'hiver dernier dans le Bois de la Ville, l'Office National des Forêts (gestionnaire de notre bois) a proposé d'organiser une vente par appel d'offres le vendredi 4 octobre 2018. La municipalité a accepté cette vente et a relevé le seuil plancher à 41 500 euros HT.

Travaux restauration Place la Hire et Xaintrailles

La première phase de restauration des Places la Hire et Xaintrailles et début du Boulevard Guillaume le Conquérant débutera lundi 17 septembre 2018.

Cette phase consiste à reboucher les trous avec du goudron noir qui sera recouvert en une seconde phase, au printemps, par un gravillonnage rosé.

Seront également réalisés cet automne, deux emplacements pour les véhicules des personnes à mobilité réduite (PMR).

Monsieur le Maire rappelle que la municipalité a obtenu que ces travaux soient financés à 80% par le Conseil départemental et l'Etat (à travers la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et les en remercie au nom du Conseil Municipal.

Echange sur test éclairage public et opportunité investissement

Le Conseil Municipal partage ses réflexions sur le test d'éclairage en cours. Monsieur le Maire indique que le SE60 (syndicat d'électricité dont dépend Gerberoy) a confirmé qu'il était possible que les lanternes soient pourvues d'un verre dépoli et le mettrait en place sur les deux lanternes test.

Monsieur le Maire indique également qu'un courrier a été envoyé au Président du SE60 lui demandant un soutien financier renforcé. Il propose donc que la décision de cet investissement soit prise au prochain Conseil Municipal.

Madame Françoise Guineau rappelle que la couleur de l'éclairage public des Plus Beaux Villages de France est le l'orange et qu'elle va se rapprocher de l'Architecte des Bâtiments de France pour avoir également son avis.

Délibération parcours patrimonial

La Communauté de Communes de la Picardie Verte souhaite créer, dans les communes de Gerberoy, Lachapelle-Sous-Gerberoy et Songeons, un parcours patrimoine. Ce parcours a pour objectif de faire découvrir l'histoire des trois communes, les anecdotes qui y sont liées, et l'architecture des bâtiments.

La première étape de ce projet consiste à matérialiser le parcours par des panneaux de taille feuille de papier A4 comportant une brève description du monument, informations qui seront complétées par un dépliant plus détaillé.

Les maquettes des panneaux ont été validées par l'Architecte des Bâtiments de France, ainsi que leur implantation. L'autorisation du Conseil Municipal d'implantation des panneaux sur le domaine privé de la commune est aujourd'hui nécessaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise l'implantation de panneaux sur les monuments suivants :

- La promenade classée des remparts, dont le panneau sera installé sur un poteau ;
- L'escalier menant à la Collégiale (panneau présentant la Tour Porte) ;
- Le muret à droite de l'entrée de la Collégiale ;
- La Halle.

Les panneaux existant sur la Tour Porte et sous la Halle seront donc descellés et conservés au Musée.

Questions diverses

Fête des Roses

La réunion bilan de l'Association aura lieu le samedi 6 octobre 2018 à 10h30, Salle du Musée.

Monsieur le Maire remercie l'Association pour la prise en charge d'une partie de l'organisation et de certaines dépenses liées au passage du Tour de France le 14 juillet dernier.

CCAS

Madame Françoise Guineau a distribué aux bénéficiaires du CCAS le dépliant des activités proposées par le Centre Social Rural de Songeons. Le CCAS financera une activité de leur choix.

PBVF

L'Association des Plus Beaux Villages de France a conclu un marché avec un partenaire pour offrir la possibilité à chaque village de disposer d'un distributeur de médailles payantes personnalisées (une face à l'effigie du village et l'autre avec le logo des PBVF). La municipalité va étudier la possibilité de mise en place de cette proposition.

Collégiale

La municipalité est en attente d'un devis de l'entreprise Huchez pour le remplacement du moteur des cloches qui est défaillant. L'Association de la Collégiale propose d'en prendre une partie à sa charge et la municipalité l'en remercie. La décision de réparation sera prise au prochain Conseil Municipal.

Clip vidéo Gerberoy

Monsieur le Maire indique qu'un tournage aura lieu le 15 septembre 2018 avec des cyclistes sur la D95, notamment avec un drone.

Sur les drones, Monsieur le Maire rappelle qu'ils sont soumis à autorisation de la préfecture et quand la Municipalité le saura elle préviendra les habitants. Des survols non autorisés ont eu lieu cet été et les habitants sont en droit si cela se reproduisait, d'alerter les élus et/ou la gendarmerie pour s'en inquiéter.

Sur ce tournage, il s'agit de prises d'image pour réaliser gratuitement (en contrepartie d'une journée de tournage qui a eu lieu à Gerberoy en 2015) un clip vidéo pour promouvoir Gerberoy. Les frais pour pouvoir finaliser ce clip seront pris en charge par l'Association des Moments Musicaux de Gerberoy et son partenaire artistique, l'Association La Belle Saison.

Feu d'artifice du 14 juillet

Un rendez-vous a été fixé avec la société pyrotechnique afin de connaître la raison des incidents qui se sont produits au cours du dernier feu d'artifice. La municipalité a aussi fait le constat que l'augmentation du nombre de participants a dégradé les nécessaires conditions de sécurité liées à cet événement. Une réflexion sera menée pour pallier à cette situation dès 2018.

Etude assainissement

La société Amodiag a visité la station d'épuration de Songeons. Suite à cette visite et aux dernières enquêtes parcellaires, un rapport global sera restitué cet automne et sera ouvert au public.

Musée

Un devis va être demandé à un couvreur pour réparation de la pomme de zinc au-dessus du Musée (celle-ci s'étant décrochée).

Prochain CM

Il aura lieu le 2 novembre 2018 à 20h30 salle de l'ancienne école.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22 h 40.